

**DÉTAIL DES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT,
BILAN RÉEL OFFRE-DEMANDE EN PUISSANCE
ET TAUX DE PERTES DE DISTRIBUTION**

1 Les sections suivantes présentent le détail des sources d’approvisionnement du Distributeur,
 2 le bilan réel offre-demande en puissance sur le réseau intégré lors de la pointe hivernale
 3 2013-2014, la conciliation des besoins réguliers du Distributeur avec les besoins québécois
 4 de puissance à la pointe ainsi que le taux de pertes de distribution.

1. DÉTAIL DES SOURCES D’APPROVISIONNEMENT

5 Les approvisionnements du Distributeur pour l’année 2014 s’élèvent à 187,46 TWh. Le
 6 tableau 1 présente la répartition des approvisionnements selon qu’ils proviennent d’Hydro-
 7 Québec Production ou des autres fournisseurs et selon qu’il s’agit d’énergie patrimoniale ou
 8 d’énergie postpatrimoniale.

Tableau 1 :
Sources d’approvisionnement (TWh)

Hydro-Québec Production	Patrimonial	172,18
	Postpatrimonial ¹	5,94
Autres fournisseurs	Postpatrimonial ²	9,34
Total		187,46

¹ Incluant l’entente globale cadre et la dispense.

² Incluant la dispense.

2. BILAN RÉEL OFFRE-DEMANDE EN PUISSANCE LORS DE LA POINTE

9 Le bilan réel offre-demande en puissance lors de la pointe hivernale 2013-2014 survenue le
 10 22 janvier 2014 figure au tableau 2.

Tableau 2 :
Bilan réel offre-demande en puissance du Distributeur lors de la pointe (MW)

Besoins réguliers du Distributeur – réseau intégré	38 822
Approvisionnements (offre)	38 822
Approvisionnements patrimoniaux	31 889
Approvisionnements postpatrimoniaux	6 933

3. CONCILIATION DES BESOINS RÉGULIERS DU DISTRIBUTEUR AVEC LES BESOINS QUÉBÉCOIS DE PUISSANCE À LA POINTE

- 1 Dans son Rapport annuel 2013¹, Hydro-Québec fait état de besoins québécois de
2 39 031 MW à la pointe hivernale 2013-2014 survenue le 22 janvier 2014 à 8 h. Le tableau 3
3 présente pour cette pointe hivernale la conciliation des besoins réguliers du Distributeur en
4 réseau intégré avec les besoins québécois en puissance.

**Tableau 3 : Conciliation des besoins réguliers du Distributeur
avec les besoins québécois lors de la pointe (MW)**

Besoins québécois	39 031
- Besoins des réseaux voisins québécois	139
- Réseaux autonomes	70
= Besoins réguliers du Distributeur – Réseau intégré	38 822

- 5 L'écart entre les besoins québécois et les besoins réguliers du Distributeur provient des
6 livraisons du Producteur à Alcan et à La Compagnie Hydroélectrique Manicouagan ainsi que
7 des besoins des réseaux autonomes.

4. TAUX DE PERTES DE DISTRIBUTION

- 8 Le taux de pertes de distribution pour l'année 2014 est de 2,3 %.

¹ Rapport annuel 2013 d'Hydro-Québec, page 100.